

Wilaya d'ORAN

Daïra d'ARZEW

Commune d'ARZEW

Avis d'adjudication N°...02... /2026

Le président de l'assemblée populaire communal d'Arzew met en :

Adjudication sous pli cacheté N°...02..../2026

**location Marche hebdomadaire des fruits et légumes et produits alimentaires à large consommation et produit fabriqué -
Hai khelifa Benmahmoud d'une superficie de 6000 m2 Arzew**

Pour une durée de douze mois (12) mois ,renouvelable

Les soumissionnaires intéressées par le présent avis, doivent retirer le cahier des charges à l'adresse sus indiquée, contre le paiement de la somme de Dix Mille Cinq Cent Dinars (10000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reproduction.

*Les offres accompagnées des documents exigés dans le cahier des charges doivent être transmises sous plis. L'enveloppe extérieure renfermant les deux plis fermés ne comportera que la mention

adjudication sous pli cacheté N° ...02...../2026

**location Marche hebdomadaire des fruits et légumes et produits alimentaires à large consommation et produit fabriqué -
Hai khelifa Benmahmoud Arzew**

Mise A prix :5.400.000,00 DA...../AN

Condition pour soumissionner :

a)qualités :

- Etre de nationalité Algérienne
- Etre Majeur
- N'ayant jamais été condamné de peine pénale ou correctionnelle

b) dossier technique à fournir obligatoire

1-Le présent cahier des charges dument rempli et signé et paraphé dans toutes les pages par le Soumissionnaire et portant à la dernière page ,mention manuscrite (lu et approuvé) des ses spécifiques technique

02-Registre de commerce dans le domaine 611019

03-Copie de la carte FISCAL

04-Copie de la carte d'identité national (CNI)

05-Extrait de naissance récent EC/12

06-Copie certificat de résidence

07-Extrait de Rôle Apuré

08-Extrait casier judiciaire N°03 récent

09-Attestation Mise a jour CASNOS – CNAS en cour de validité

10-Engagement d'exécution du cahier des charges et la convention

N.B : tous les copies doivent être en cours de validité

L'offre financières devra comprendre les documents suivants :

-lettre de soumission ci-joint au cahier des charges remplie daté et signé en chiffre et en lettre.

-un (01) chèque bancaire de 1/10 de la mise a prix visé au nom du trésorier intercommunal Arzew datant de moins de trois mois, de cautionnement pour la participation a l'adjudication

***l'adjudicateur retenu versera d'avance le montant annuel de location de l'adjudication**

N.B : toute offre non remplie en chiffre et en lettre sera rejetée

*La date limité de dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution de l'avis de concession à la presse ou BOMOP à 12h00

* l'ouverture des plis se fera le même jour à 14h00.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limitée de réception des offres.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu publiquement au :
Siège de la commune 03, Rue Abdelhamid Ibn Badis-ARZEW
- Toute personne en litige avec la commune concernant la location du patrimoine communale est exclu de l'adjudication.

ARZEW LE :

Le Président d'APC